

Aide au changement du mot de passe provisoire

Lorsqu'on vous a affecté un mot de passe provisoire pour vous aider à vous connecter au site du RAV vous devez le changer dès votre première connexion en suivant la procédure ci-dessous :

Lorsque vous vous connectez avec votre identifiant et votre mot de passe provisoire la page qui apparaît est la page « Accueil Membres »

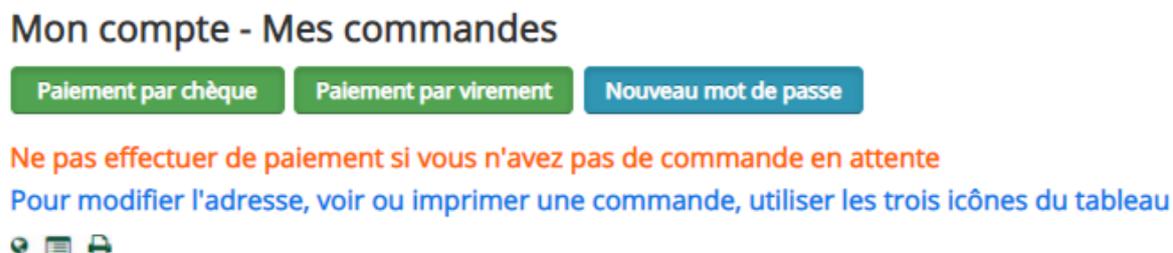
Le début du menu est le suivant :



- Cliquez sur « Espace personnel ».
- Le nouvel écran est le suivant :



- Cliquez sur « Mon compte – Mes commandes » ici ou ici
- Le nouvel écran est le suivant :



- Cliquez sur « Nouveau mot de passe », remplacez-le, confirmez-le
- Cliquez sur « Envoyer » (**NE PAS OUBLIER DE LE FAIRE**)